

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du Lundi 28 septembre 2020

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire

L'an deux mille vingt, le vingt-huit du mois de septembre, en raison des normes sanitaires, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.

<i>Date de convocation :</i>	<i>Date d'affichage :</i>	<i>Nombre de conseillers :</i>
<i>14/09/2020</i>	<i>14/09/2020</i>	<i>En exercice : 15</i>
		<i>Présents : 12</i>
		<i>Votants : 12</i>
		<i>Pouvoir : 0</i>
		<i>Absent : 3</i>

Membres excusés : Rachel MEYER-HUYARD – Christa KIST-HILBOLD – Sébastien POPOVITCH

Objet : Rénovation et location du logement communal suite à incendie

- Vu l'incendie du 8 septembre 2020, sur la propriété de M. et Mme Bernard FASSEL, sise 8 rue de l'Eglise,
- Etant donné que M. et Mme Bernard FASSEL sollicitent la commune pour louer ce logement pour rester à proximité de leurs bêtes,
- Après explications données par M. le Maire sur la situation de ces personnes sinistrées et sur l'appartement communal dont dispose le Clergé,
- Après explications données sur les travaux à réaliser avant toute location dans le logement communal (les conseillers se rendent sur place après la séance pour faire l'état des lieux),
- Suite à la Commission des Bâtiments Communaux du 15 septembre 2020,

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable pour mettre en location le logement Communal au profit de M. et Mme Bernard FASSEL, à une date encore inconnue en fonction de la situation de ces personnes, et après réalisation des travaux, notamment dans la salle de bains.

Le loyer mensuel proposé et qui sera pris en charge par l'assurance de M. et Mme Bernard FASSEL, sera de 500 euros + 100 euros de charges.

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer le bail précaire de location.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Publication et transmission à la sous- préfecture faites le 29/9/20

Le Maire,
Patrick GIRARD